

## De l'école à l'emploi : des parcours de plus en plus complexes

La transition de l'école à l'emploi a, depuis longtemps en France, fait l'objet d'études approfondies, notamment dans le cadre du Bilan Formation-Emploi qui est un instrument d'analyse partagé depuis plus de 30 ans associant principalement le Céreq, l'Insee et les ministères de l'Éducation et du Travail (cf. encadré). Deux dossiers d'*Économie et Statistique* s'inspirant des derniers bilans sont consacrés à ces questions : le premier, dans ce numéro, se focalise sur les trajectoires des jeunes juste après leur sortie du système éducatif. Le second, à paraître d'ici la fin de l'année 2005, sera plus centré sur les liens entre la formation reçue et les caractéristiques des emplois occupés.

Que peut-on retenir d'essentiel de cette première livraison d'articles ? D'abord le fait que les débuts de vie active ne différencient pas les parcours individuels seulement de façon transitoire, mais qu'ils ont un impact important sur les trajectoires professionnelles ultérieures. Cet impact varie selon le pays, et diffère pour les garçons ou les filles, sans que les modèles théoriques puissent totalement expliquer cette diversité.

Par ailleurs, même si une majorité de jeunes accède rapidement à l'emploi, les parcours d'insertion professionnelle deviennent plus complexes. Influencés par la conjoncture, ils sont aussi sensibles au contexte local et institutionnel.

### Des parcours d'insertion difficiles à formaliser et différents selon les pays

Les premiers pas sur le marché du travail suscitent l'intérêt dans la mesure où ils sont susceptibles d'influer sur la suite de la carrière professionnelle. C'est ce lien qu'ont exploré Margolis *et al.* (2001) en utilisant des panels longs dans quatre pays (Allemagne, France, Pays-Bas et États-Unis). Ils distinguent plusieurs classes de modèles théoriques souvent utilisés pour formaliser ce lien. Dans le groupe de modèles d'apprentissage basés sur l'information, dont l'emblème est le *modèle d'appariement* de Jovanovic (1979), l'information des agents, incomplète et asymétrique lors des premiers emplois, est progressivement révélée lorsque l'expérience de travail s'accumule. On s'attend alors à un impact des débuts professionnels décroissant avec la durée de cette expérience. Dans la deuxième famille, les *modèles de tri* (Spence, 1974), le diplôme et les débuts

professionnels jouent comme un signal des capacités productives des candidats à l'emploi. Leur impact devrait alors être constant dans le temps. Un troisième ensemble de théories attribue l'influence des débuts de parcours au *capital humain* qu'ils permettent d'accumuler (Becker, 1964). Au fil du temps, les caractéristiques de la personne changent, une partie de ses compétences devenant obsolètes alors que d'autres sont acquises. Le capital humain acquis par l'expérience de travail peut être spécifié de diverses façons, comme spécifique à une profession ou à un secteur par exemple. Dans ce cadre, l'évolution avec le temps du lien entre début de parcours et carrière ultérieure dépend de la dépréciation du capital humain initial. L'hypothèse d'un marché du travail segmenté, plutôt que d'un marché unique imparfait, peut se substituer aux formalisations précédentes.

Comme le notent Margolis *et al.*, les données observées permettent difficilement de donner l'avantage à un modèle théorique plutôt qu'à un autre : des formalisations de type capital humain aboutissent ainsi à des effets attendus voisins de ceux qu'impliqueraient des modèles de signalement. Les tests empiriques pratiqués amènent à conclure que, même si les schémas théoriques trouvent un certain appui dans les observations réelles, aucun n'est valable de la même façon dans les quatre pays, et même souvent pour les hommes et les femmes d'un même pays. Les débuts de carrière et leur impact futur s'avèrent complexes et obéissent à des schémas dépendant étroitement du contexte national. Peu de principes généraux s'appliquent à l'ensemble des pays.

Dans sa synthèse des travaux récents sur l'insertion professionnelle dans les pays développés, Ryan (2001) aboutit à un constat similaire : la période de transition de l'école à l'emploi correspond à une zone de turbulences professionnelles dont l'ampleur et les conséquences sont très variables selon les pays. Elle est aussi perçue de manière très différente d'un pays à l'autre. Si, en France, le risque de précarité qui lui est associé a été très tôt un sujet de préoccupation, cette période est interprétée par les économistes américains plutôt comme une occasion d'acquérir des expériences et d'élargir l'éventail des emplois potentiels des débutants.

Toutefois, dans tous les pays, même ceux où les arrangements institutionnels limitaient, du moins jusqu'ici, les risques liés au passage de la formation initiale à l'emploi, on observe une diversification des itinéraires d'insertion. Ainsi, au Japon, où les réseaux noués entre lycées, universités et grandes entreprises contribuent au placement des anciens élèves et jouent un rôle important de réducteur d'incertitudes dans les embauches, on note une aspiration à des choix plus individuels (Ryan et Vergnies, 2001), tandis qu'en Allemagne, une stratégie de double formation, combinant un apprentissage et des études post-secondaires, se développe pour élargir les choix professionnels ultérieurs.

### **Les frontières du parcours d'insertion deviennent plus floues**

Le marché du travail en France a connu durant les années 1980 et 1990 des mutations profondes, marquées notamment par une complexité croissante des transitions entre formation et vie active (Marchand, 2002). D'une part, le calendrier de l'entrée dans la vie active a été bouleversé du fait du prolongement de la scolarité, du retard et de la désynchronisation des étapes de passage à la vie adulte, et de l'apparition de périodes intermédiaires de plus en plus longues dans les transitions familiales comme dans l'insertion professionnelle. D'autre part, de ce dernier point de vue, la notion même

d'insertion, conçue comme une phase transitoire entre deux états stables, a été remise en cause : le développement de l'alternance formation-emploi à une extrémité, la diversification des formes d'emploi à l'autre, rendent les frontières de plus en plus floues et le passage de la scolarité initiale à un emploi stabilisé de moins en moins irréversible.

Pour rendre compte de ces évolutions, les méthodes utilisées dans le cadre des Bilans Formation-Emploi ont été adaptées (Céreq, DPD, Insee, 1998). La multiplication des retours en formation a nécessité de redéfinir les flux de sorties du système éducatif, tandis que l'allongement de la période d'insertion, comme le développement des situations intermédiaires mariant emploi et formation, ont conduit à adapter les instruments d'observation. Premièrement, l'apprentissage, compté jusque-là tantôt comme une filière d'accès au diplôme professionnel, tantôt comme un emploi assorti d'un contrat de travail particulier, est maintenant considéré comme une forme spécifique de formation initiale.

Deuxièmement, on ne s'intéresse plus seulement à la situation professionnelle juste après la sortie de l'école, de l'apprentissage ou d'un établissement d'enseignement supérieur, mais à une succession de situations, définies par le temps écoulé depuis la fin de la formation initiale, évalué de manière cohérente dans les différentes sources statistiques utilisées. En effet, quitter le système scolaire n'est pas un processus instantané. Il n'est pas rare qu'un jeune ayant fini ses études au collège attende quelques mois avant de commencer un apprentissage ou qu'un étudiant reprenne son cursus interrompu par un « petit boulot » ou une brève tentative de recherche d'emploi. De plus, les reprises d'études après quelques années d'activité se sont multipliées, en particulier pour les jeunes de niveau bac ayant échoué au diplôme ou en cours de premier cycle d'études supérieures. La définition commune, en partie conventionnelle, fixe la date de fin des études initiales à la première rupture de plus d'un an dans le parcours de formation. Selon l'éloignement de cette date, trois ans, cinq ans le plus souvent, on peut définir des groupes engagés dans leur processus d'insertion professionnelle, nommés dans ce dossier *actifs récents*, *jeunes actifs* ou *débutants*, et étudier leurs caractéristiques professionnelles.

#### LE BILAN FORMATION-EMPLOI : UNE SYNTHÈSE ET DES MÉTHODES COMMUNES

Le Bilan Formation-Emploi est né, au milieu des années 1970, des lacunes des exercices de prévision réalisés dans le cadre de la planification et visant à adapter le système éducatif aux besoins en qualifications présumés d'une économie en forte croissance. Aux exercices de projection, ce bilan substituait un compte socio-économique centré sur l'Enquête *Emploi*, mais utilisant aussi les premières enquêtes d'insertion disponibles et les statistiques éducatives. L'objectif affiché était alors de mesurer le renouvellement des professions et la part qu'y prenaient les jeunes fraîchement émoulus du système éducatif. Très vite, les sorties des professions se sont avérées difficiles à capter et les travaux du bilan se sont recentrés sur la part prise par les sortants du système éducatif de l'année parmi les entrées dans les entreprises ou les professions (1). Ces bilans visent donc à situer l'insertion professionnelle dans l'ensemble des embauches après avoir confronté les résultats des différentes sources relatives aux sorties

du système éducatif et à l'insertion sur le marché du travail.

Au-delà de publications régulières, détaillées comme la présente ou proposant une actualisation annuelle plus légère (Minni et Poulet-Coulibando, 2003), le Bilan Formation-Emploi est l'occasion d'une réflexion commune sur les définitions et les méthodes utilisées par les participants au groupe inter-administratif qui le pilote.

La novation essentielle du bilan détaillé précédent (Céreq, DPD, Insee, 1998) était la définition commune des sorties de formation initiale. Le bilan actuel est le premier à mobiliser largement les enquêtes *Génération* du Céreq, décrivant les itinéraires professionnels des débutants mois par mois, et utilisées dans quatre articles de ce numéro.

1. Voir Join-Lambert in Céreq, Dep, Insee (1994) pour un historique complet des bilans des vingt premières années.

Les sources statistiques utilisées ont elles-mêmes évolué. Si dans l'enquête annuelle sur l'emploi (1), ce sont surtout les définitions utilisées qui ont changé, l'objet d'études devenant les actifs récents au lieu des sortants de l'année, les autres instruments d'observation se sont affinés. Les enquêtes longitudinales d'insertion du Céreq, auparavant segmentées par niveau de formation, portent depuis 1997 sur l'ensemble d'une cohorte de sortants de formation d'une année (Céreq, 2002). De ce fait, elles ont servi de base aux tests empiriques présentés dans la majorité des articles de ce numéro. Les bénéficiaires des contrats aidés ont fait l'objet, du côté de la Dares, de suivi de panels permettant la comparaison avec des populations témoins, de caractéristiques comparables, mais non passées par ces contrats (Charpail et Zilberman, 2005). Ces innovations fournissent un matériau plus riche pour l'étude des débuts de parcours professionnel.

### **Formation initiale et emploi ne sont pas deux univers disjoints**

Observer le parcours d'insertion depuis la date de fin de formation est le parti pris commun des auteurs de ce dossier. Il permet d'étudier l'évolution de la situation professionnelle de jeunes ayant au mieux une expérience de travail limitée, et de la rapprocher du diplôme obtenu au moment de la fin des études. Cette option comporte pourtant une limite : elle ne serait pleinement justifiée que si les mondes éducatif et professionnel ne se recoupaient pas. Ce n'est évidemment pas le cas, même si la France est loin d'être le pays où la formation initiale et l'emploi sont le plus souvent associés. Il est alors nécessaire, pour compléter l'analyse, de s'interroger sur l'impact qu'ont les expériences de travail précoces, que sont les formations en alternance ou les emplois occupés avant la fin des études (2), sur la suite du parcours.

À niveau égal de diplôme, les formations professionnelles, en donnant accès à des réseaux professionnels plus performants, facilitent l'accès à l'emploi (Margolis et Simonnet, 2003). Par ailleurs, les études professionnelles par apprentissage, accessibles à tous les niveaux de diplôme depuis 1987, connaissent une nouvelle expansion depuis 1993 (**Sébastien Durier et Pascale Poulet-Coulibando**). Dans le cas des apprentis, on peut se demander si la présence en entreprise accentue encore cet effet de réseau ou procure des compétences supplémentaires par rapport à celles des jeunes qui suivent la même formation en milieu scolaire. Pour les hommes de niveau CAP ou BEP, l'accès à l'emploi des anciens lycéens et apprentis a été comparée à six ans d'intervalle (**Liliane Bonnal, David Clément et Sylvie Mendès**). Toutes choses égales par ailleurs, avoir été apprenti favorise l'accès à l'emploi, et ce bénéfice ne résulte pas simplement du maintien de certains anciens apprentis dans l'entreprise de leur maître d'apprentissage. Ce constat conforte plusieurs études antérieures qui concluaient à l'effet favorable de l'apprentissage pour l'accès à l'emploi après les études (par exemple Bonnal, Mendès et Sofer, 2003). D'autres éléments inédits le complètent. Dans les cohortes récentes, la concurrence accrue des bacheliers professionnels, lycéens ou apprentis, n'a pas remis en cause l'avantage des apprentis de niveau CAP ou BEP sur leurs homologues lycéens. Enfin, leur situation relative a pu être évaluée dans des conjonctures opposées. Dans les deux cas, l'état du marché du travail local influe sur l'accès à l'emploi. Toutefois, en

---

1. Le bilan présenté dans ce dossier s'appuie sur les résultats de l'Enquête Emploi jusqu'en mars 2002, date de la dernière enquête annuelle. Les suivants devront s'adapter à la nouvelle Enquête Emploi effectuée en continu sur toute l'année depuis 2002.

2. La question des stages en entreprise n'est pas abordée ici.

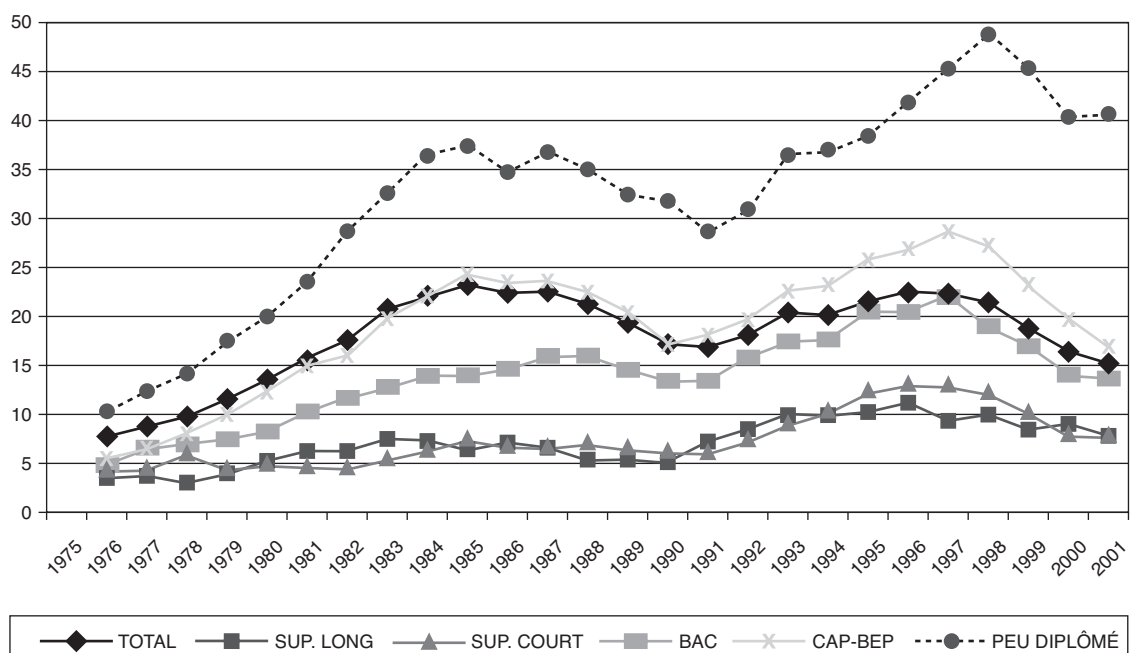
situation de reprise, s'insérer dans un contexte local défavorable est plus pénalisant que dans une conjoncture nationale maussade.

Le travail en cours d'études appartient aussi à la zone de flou entre formation initiale et début de trajectoire professionnelle. Il est étudié ici dans le cas des étudiants de l'enseignement supérieur (**Catherine Bédoué et Jean-François Giret**). Si la plupart des étudiants exercent une forme d'activité rémunérée, ils ne sont plus que 15 % à occuper un emploi régulier, dans l'année scolaire, pour huit heures par semaine ou plus. Les auteurs s'interrogent sur la valeur professionnelle de telles expériences. Cette valeur est mesurée selon les dires des étudiants, mais aussi par le salaire acquis dans l'emploi ultérieur. Sans surprise, ce sont les emplois les plus qualifiés et les plus proches de la formation suivie qui sont les plus valorisés par les étudiants et leurs employeurs. De plus, les anciens étudiants attachent une forte valeur professionnelle à ces emplois et ne les considèrent pas comme les plus perturbateurs pour le bon déroulement de leurs études. Les auteurs soulignent toutefois l'absence de lien systématique entre le sentiment, pour l'étudiant, d'avoir acquis des compétences et la reconnaissance à court terme par le marché, sous forme d'avantage salarial. Des emplois dont l'apport en compétences est jugé faible peuvent ainsi avoir un effet favorable sur le salaire de l'emploi ultérieur et, à l'inverse, des emplois auxquels l'étudiant accorde une valeur professionnelle peuvent n'entraîner aucun gain salarial.

### Le sur-chômage des jeunes actifs n'est qu'en partie lié à la conjoncture

Jusqu'au milieu des années 1980, on observe en France une très forte hausse du taux de chômage des débutants (cf. graphique). Il fluctue ensuite selon la conjoncture, mais en amplifiant les variations du taux de chômage global (**Yannick Fondeur et Claude Minni**).

Chômage trois ans après la fin des études (lissage sur trois cohortes)



Lecture : en 1999, trois ans après la fin de leurs études, les diplômés du supérieur court (c'est-à-dire de niveau Bac + 2) connaissent un taux de chômage de 10 %.  
Source : enquêtes Emploi, Insee.

Le taux de déclassement à l'embauche et le salaire des débutants sont également sensibles à la conjoncture. Les diplômés de l'enseignement supérieur, qu'il faut différencier selon qu'il s'agit du supérieur long ou du supérieur court, sont moins affectés par le risque de chômage, mais subissent les replis conjoncturels sur le niveau de leur salaire et la classification de leurs emplois. Toutefois, les caractéristiques singulières de l'emploi des actifs récents ne seraient pas seulement transitoires. Comme les deux auteurs, on peut s'interroger aussi sur le caractère en partie structurel du désavantage professionnel des débutants.

Les explications le plus souvent invoquées pour expliquer le sur-chômage des jeunes en France s'avèrent en effet insuffisantes. Certaines thèses ne sont d'ailleurs même plus véritablement défendues : il en est ainsi de l'argument démographique, qui est de toute façon en voie de se retourner. De même, l'idée d'une inadéquation profonde entre les formations dispensées par le système éducatif et les qualifications exigées par les entreprises ne résiste guère à l'examen de la forte expansion scolaire des vingt dernières années et de la poussée des diplômes professionnels et supérieurs obtenus en formation initiale.

Le système éducatif et ses sorties ont en effet été profondément transformés au cours des vingt dernières années. De 1985 à 1995, le niveau d'éducation initiale a connu une très forte hausse, correspondant en moyenne à deux années d'études supplémentaires, ce qui a retardé l'effet de l'arrivée à l'âge actif des générations moins nombreuses, nées après 1973 (**Sébastien Durier et Pascal Poulet-Coulibando**). La répartition des filières éducatives a été modifiée elle aussi : depuis le début des années 1990, les filières professionnelles ont attiré plus d'élèves de l'enseignement secondaire et les ont amenés à un niveau plus élevé. Avec la généralisation de l'accès à la classe de troisième, l'enseignement secondaire professionnel court n'existe plus. Après un CAP ou un BEP, un jeune sur cinq poursuit ses études vers le baccalauréat, plus fréquemment par la voie de l'apprentissage au cours des cinq dernières années. L'apprentissage s'est même étendu vers les niveaux supérieurs (3).

Parmi les sorties de formation, c'est surtout la place de l'enseignement supérieur qui a progressé. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont deux fois plus nombreux en 2002 qu'en 1985 dans l'ensemble des sorties de formation initiale, et ils représentent désormais 37 % d'une classe d'âge, même si un jeune sur cinq quitte encore l'école sans autre diplôme que le brevet des collèges. Toutefois, entre 1995 et 2002, le niveau de diplôme des élèves et des étudiants et la durée de leurs études se sont stabilisés.

Les modèles de fonctionnement des marchés du travail élaborés dans le cadre des analyses sociétales menées par le LEST (Maurice, Sellier et Silvestre, 1982), dont les **trois idéaux-types** sont les marchés professionnels, les marchés internes d'entreprise et les marchés externes, offrent un cadre explicatif possible à l'évolution récente du chômage juvénile. Ces modes d'organisation correspondent à trois formes stylisées d'intégration professionnelle des jeunes (Garonna et Ryan, 1989) : *l'intégration réglementée* là où dominent les marchés professionnels qui leur assurent l'accès à tous les secteurs d'activité par la voie de l'apprentissage, leur conférant une qualification professionnelle transférable (le cas des pays germanophones à système d'apprentissage

---

3. En 2003, 17 % des apprentis se préparaient à des diplômes de l'enseignement supérieur (Arrighi et Brochier, 2005).

en est proche) ; *l'exclusion sélective* du côté des marchés internes qui imposent aux jeunes formés par la voie scolaire d'acquérir une expérience professionnelle sur des emplois de faible qualité (les grandes entreprises en France ou aux États-Unis en sont un exemple) ; la *régulation concurrentielle* sur les marchés externes où règne une compétition généralisée entre débutants et actifs expérimentés.

Selon Gautié (2002), dans le cadre d'une économie française dominée par les marchés internes, le salaire évoluant à l'ancienneté jusque dans les années 1980 impliquait un système de subventions implicites aux salariés les plus jeunes et les plus âgés. Ce qui a évidemment des répercussions sur la gestion des âges sur le marché du travail.

En particulier, les marchés internes français se seraient resserrés sur les âges intermédiaires. La remise en cause du système antérieur de subventions implicites, en partie relayées par les subventions explicites liées au développement de la politique d'aide à l'emploi, aurait eu pour conséquence un système où la flexibilité de l'emploi est reportée sur les tranches d'âge extrêmes et où l'accès à l'emploi des jeunes ou le maintien dans l'emploi des plus âgés est particulièrement malaisé (Marchand, 2004).

### **Une majorité de jeunes accède rapidement à l'emploi, mais les parcours individuels sont variés**

Toutefois, malgré les difficultés que rencontrent les débutants, les trajectoires où un accès rapide au premier emploi débouche sur une période quasi continue d'emploi sont restées les plus fréquentes. Ainsi, parmi les jeunes sortis de formation en 1998, plus de 60 % ont eu un type de parcours où, à l'exception éventuelle de quelques mois de chômage ou d'inactivité, voire encore pour quelques-uns de la période du Service national, ils se sont maintenus en emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (Céreq, 2002). Pour les jeunes sortis de formation en 1992, cette part était de 50 %, malgré une conjoncture économique très défavorable. Environ 7 % des jeunes actifs sortis de formation initiale en 1998 ont eu des trajectoires marquées par un chômage persistant, bien que plus du tiers d'entre eux ait atteint ou dépassé le niveau du baccalauréat. À cela s'ajoutent d'autres types de parcours marqués par l'absence d'emploi, mais avec une recherche d'emploi moins affirmée, voire inexistante.

Ces résultats marquant une relative amélioration des conditions de l'insertion des jeunes débutants entre le début des années 1990 et le début des années 2000, doivent toutefois être un peu nuancés du fait du retournement de la conjoncture intervenu depuis lors. Les jeunes sortis de formation en 2001 ont certes bénéficié d'une conjoncture encore porteuse au moment de leur sortie ; cependant, leur taux de chômage n'a pas diminué ensuite, comme cela avait été le cas pour leurs aînés des générations 1992 et 1998. Au bout de trois années, ce taux est même remonté au niveau des premiers mois ayant suivi leur sortie du système éducatif, le phénomène étant bien sûr plus marqué pour les moins qualifiés d'entre eux, notamment les garçons (Marchal *et al.*, 2004).

Les premiers emplois commencent donc souvent bien avant la fin des études. Dater le début du parcours d'insertion n'a rien d'une évidence. Les conventions adoptées pour le faire diffèrent selon le pays (au Royaume-Uni, par exemple, c'est le critère d'âge qui est utilisé ; en Suède, c'est la fin des études secondaires). Ces différences reflètent celles des points de vue privilégiés : en France, c'est le lien entre éducation initiale et débuts

professionnels, tandis que dans les deux autres pays cités, on s'intéresse aux parcours dans l'enseignement supérieur aussi bien qu'à l'emploi.

Borner la fin du parcours n'est pas plus facile. Au niveau de l'ensemble d'une cohorte, on peut observer un rapprochement progressif des conditions d'emploi des jeunes actifs et de l'ensemble de la population active à mesure que l'expérience sur le marché du travail des premiers s'accumule. Au niveau individuel, il est plus délicat de dater la fin de l'insertion (Vincens, 1997 et 1998). Même si l'on adopte la définition proposée par Vernières (1997), l'insertion s'achevant alors lorsqu'une position relativement stabilisée dans l'emploi est atteinte, il reste encore à la traduire en termes opérationnels. On peut ainsi retenir une approche subjective, la personne étant insérée au moment où elle déclare se trouver dans une position stable qui lui convient. On peut préférer un critère résumant le parcours : le temps passé en emploi, l'accès à un emploi sur statut stable, l'accès à une position sociale donnée sont alors des candidats possibles.

Même si l'on s'en tient à un critère relativement simple, fondé sur l'accès rapide à une période continue d'emploi (**Alberto Lopez**), les formes de stabilisation en emploi apparaissent assez éclatées. L'auteur distingue six formes de stabilisation rapide qui concernent 60 % de la cohorte étudiée. Dans les trois premiers cas, le jeune est resté trois ans chez le même employeur. L'accès à un statut stable (CDI, fonctionnaire ou indépendant) intervient immédiatement pour le premier groupe, après un certain délai pour le deuxième, mais est différé au-delà de trois ans ou compromis pour le troisième. Trois autres groupes se sont stabilisés en emploi en changeant d'employeur. Certains ont quitté leur premier employeur en ayant démissionné, d'autres à la suite d'un contrat à durée limitée non reconduit, d'autres enfin à la suite également d'un contrat à durée limitée, mais alors qu'un nouveau contrat leur était proposé.

La forme la plus fréquente est celle d'une intégration durable chez le premier employeur, avec un statut d'emploi stable d'emblée. Cette forme de parcours, qui concerne plutôt les plus diplômés, donne tous les signes d'un appariement réussi. Mais elle ne concerne que 30 % des parcours de stabilisation rapide. Ceux qui sont restés chez leur premier employeur sans obtenir d'emploi à statut stable sont en revanche fréquemment insatisfaits de leur situation d'emploi finale et sont nombreux à rechercher un autre emploi. Difficile dans ces conditions de les considérer comme insérés. Au final, la stabilisation en emploi, même précoce, ne suffit pas à définir l'insertion professionnelle des personnes. Le recours à plusieurs critères semble indispensable (Giret, 2000). Aux six types de parcours mis en évidence correspondent des modes de formation dominants assez contrastés, mais aussi des secteurs de premier emploi spécifiques.

La stabilisation chez le premier employeur, une fois prises en compte le sexe et la formation initiale du jeune actif, semble liée à la nature de l'activité économique du premier employeur. Les secteurs attractifs, comme les services de conseil et d'assistance ou le transport aérien, où les jeunes restent après le premier emploi mais qui accueillent aussi plus que la moyenne ceux qui ont été mobiles, sont parmi les plus stabilisateurs. À l'opposé, des secteurs de première insertion comme la restauration ou l'industrie agroalimentaire stabilisent moins que la moyenne ceux qui y occupent leur premier emploi (**Michèle Mansuy et Claude Minni**). Trois ans après la fin des études, le secteur de premier emploi influe moins sur le risque de chômage des jeunes actifs qui ont quitté leur premier employeur. Seuls ceux qui ont débuté dans la santé ou l'éducation semblent mieux protégés.



## **Le contexte aide à interpréter les parcours individuels**

Les jeunes femmes et les jeunes hommes n'ont pas le même devenir professionnel, même s'ils ont suivi les mêmes études (Couppié et Epiphane, 2003). La formation initiale, par le niveau atteint, la spécialité de formation suivie et la filière d'accès au diplôme, en alternance ou en établissement scolaire, a un effet structurant fort sur les parcours d'insertion. Tous les articles de ce numéro le rappellent. Mais même enrichies, les caractéristiques personnelles ne peuvent, à elles seules, déterminer les parcours d'insertion. Les travaux de comparaison internationale invitent à tenir compte du contexte dans lequel ils s'inscrivent, comme il a été dit plus haut. Sur l'exemple de douze pays d'Europe, on peut tenter de relier le risque de chômage spécifique encouru par les jeunes actifs à certaines caractéristiques institutionnelles nationales (**Thomas Couppié et Michèle Mansuy**). Plus le taux de chômage national est élevé, plus le désavantage des jeunes actifs apparaît marqué. Ce même désavantage est atténué dans les pays où le recouvrement entre formation initiale et emploi est fréquent et où l'emploi des jeunes n'est pas concentré dans certaines activités économiques. Ces résultats sont compatibles avec plusieurs formalisations théoriques, dans le cadre d'un marché du travail unique où l'information des agents est incomplète ou dans le cadre d'un marché segmenté.

Avancer dans la compréhension des liens entre parcours scolaire et emploi implique, à côté de données longitudinales sur les parcours, de mettre en perspective des informations complémentaires sur les unités locales où ces parcours s'inscrivent, comme la classe, le quartier, l'entreprise pour dépasser le « *paradigme habituel de l'individualisme méthodologique* » (Fougère, 2004).

### **Michèle Mansuy et Olivier Marchand**

Michèle Mansuy est rapporteur au Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Cerc).

Au moment de la réalisation de ce dossier, elle appartenait à la Direction régionale de l'Insee de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Olivier Marchand est chef du Département Emploi et revenus d'activité de l'Insee.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Publications du Bilan Formation-Emploi

#### • *Bilans complets*

Céreq, Insee, SEIS (1978), « Bilan Formation-Emploi 1973 », *Les Collections de l'Insee*, n° D59.

Céreq, Insee, SEIS (1981), « Bilan Formation-Emploi 1977 », *Les Collections de l'Insee*, n° D78.

Céreq, Insee, SEIS (1981), « L'entrée des jeunes dans la vie active », *Économie et Statistique*, numéro spécial, n° 134, 124 p.

Céreq, Insee, Sprese (1986), « Bilan Formation-Emploi 1983 », *Les Collections de l'Insee*, n° D110.

Céreq, Dep, Insee (1990), « Bilan Formation-Emploi 1986 », *Insee-Résultats*, n° 75, 150 p.

Céreq, Dep, Insee (1994), « Bilan Formation-Emploi de 1991-1992 », *Économie et Statistique*, n° 277-278, 140 p.

Céreq, DPD, Insee (1998), « Bilan Formation-Emploi », Résultats de 1996, Collection *Synthèses*, n° 17, mars, 124 p.

#### • *Actualisations plus légères*

Céreq, Insee, Siges (1983), « Bilans Formation-Emploi, années 1977 à 1980 », *Archives et Documents*, n° 78

Céreq, Dep, Insee (1987), « Bilan Formation-Emploi 1984 », *Archives et Documents*, n° 207, mai.

Céreq, Dep, Insee (1988), « Bilan Formation-Emploi 1985 », *Archives et Documents*, n° 251, 89 p.

Céreq, Dep, Insee (1990), « Bilan Formation-Emploi 1987 », *Insee-Résultats*, n° 85, 89 p.

Céreq, Dep, Insee (1991), « Bilan Formation-Emploi 1988 », *Insee-Résultats*, n° 127, 69 p.

Minni C. et Poulet-Coulibando P. (1999), « L'évolution récente des scolarités et de l'insertion professionnelle (1996-1998) », *Premières Synthèses*, n° 52.1 ou *Note d'information*, DPD, n° 7 et 8, 11 p.

Poulet-Coulibando P. et Zamora P. (2000), « Insertion des jeunes : sensible amélioration, surtout chez les diplômés », *Insee Première*, n° 741, 4 p.

Minni C. et Poulet-Coulibando P. (2001), « L'évolution récente des scolarités et de l'insertion professionnelle (1998-2000) », *Premières Synthèses*, n° 26.1 ou *Note d'information*, DPD, n° 01-29 et 01-30, 11 p.

Minni C. et Poulet-Coulibando P. (2003), « Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes », *Premières Synthèses*, n° 07.1, *Note d'information*, DPD, n° 03-05, 6 p.

### 2. Pour en savoir plus

Arrighi J.-J. et Brochier D. (2005), « 1995-2003, l'apprentissage aspiré par le haut », *Bref*, Céreq, n° 217, 4 p.

Becker G.S. (1964), *Human Capital: a Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, Columbia University Press, New York.

Bonnal L, Mendes S. et Sofer C., (2003), « Comparaison de l'accès au premier emploi des apprentis et des lycéens », *Annales d'Économie et Statistique*, n° 70, pp. 31-52.

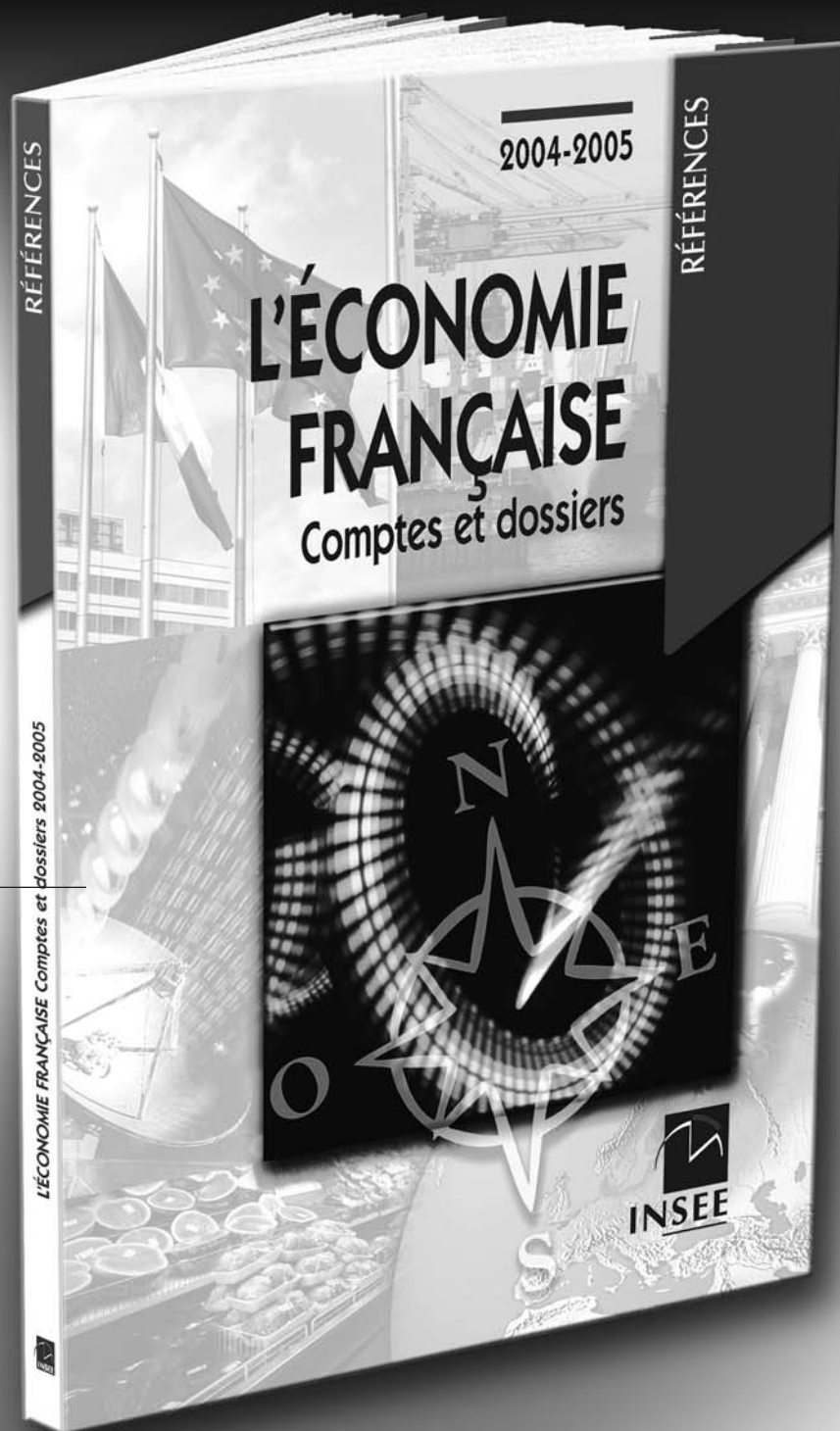
Céreq (2002), *Quand l'école est finie... Les premiers pas dans la vie active de la génération 98*.

- Charpail C. et Zilberman S. (2005)**, « Les panels de la Dares, regards rétrospectifs », Actes du colloque Dares du 8 février 2002.
- Couppié T. et Epiphane D. (2003)**, « Des bancs de l'école aux postes de travail... chronique d'une ségrégation annoncée », *NEF-Céreq*, n° 6, janvier.
- Fougère D. (2004)**, Introduction au débat sur le rapport Chaleix-Lollivier « Outils de suivi des trajectoires des personnes en matière sociale et d'emploi », inter-formation statistique sociale, Cnis, réunion du 30 septembre.
- Garonna P. et Ryan P. (1989)**, « Le travail des jeunes, les relations professionnelles et les politiques sociales dans les économies avancées », *Formation Emploi*, n° 25, janvier-mars, pp. 78-90.
- Gautié J. (2002)**, « Déstabilisation des marchés internes et gestion des âges sur le marché du travail : quelques pistes », *Document de Travail CEE*, n° 15, mars.
- Giret J.-F. (2000)**, *Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes*, CNRS éditions.
- Jovanovic B. (1979)**, « Job Matching and the Theory of Turnover », *Journal of Political Economy*, vol. 87, n° 5, pp. 972-990.
- Lefresne F. (2003)**, *Les jeunes et l'emploi*, Collection Repères, Éditions de La découverte.
- Marchal N., Molinari-Perrier M. et Sigot J.-C. (2004)**, « S'insérer quand la conjoncture se dégrade », *Céreq-Bref*, n° 214, décembre.
- Marchand O. (2002)**, *Plein emploi, l'improbable retour*, Éditions Gallimard.
- Marchand O. (2004)**, « Gestion des âges et flexibilité du marché du travail », *Travail et Emploi*, n° 100, octobre, pp. 59-67.
- Margolis D. et Simonnet V. (2003)**, « Educational Track, Networks and Labor Market Outcomes », *Cahiers de la MSE*, n° 2003-06.
- Margolis D., Vilhuber L. et Simonnet V. (2001)**, « Using Early Career Experiences and Later Career Outcomes to Distinguish between Models of Labor Market Behavior under Institutional Constraints », *Cahiers de la MSE*, n° 2001-35.
- Maurice M., Sellier F. et Sylvestre J.-J. (1982)**, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, PUF.
- Ryan P. (2001)**, « The School-to-Work Transition: a Cross-National Perspective », *Journal of Economic Literature*, vol. 39, n° 1, pp. 34-92. **Ryan P. et Vergnies J.-F. (2001)**, « L'insertion professionnelle en France : les apports d'une comparaison internationale », *Formation Emploi*, n° 73, janvier-mars, pp. 129-132.
- Spence A.M. (1974)**, *Market Signaling : Informational Transfer in Hiring and Related Processes*, Cambridge, Harvard University Press.
- Vernières M. (dir.) (1997)**, *L'insertion professionnelle, analyses et débats*, Éditions Économica.
- Vincens J. (1997)**, « L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle », *Formation Emploi*, n° 60, octobre-décembre, pp. 21-36.
- Vincens J. (1998)**, « L'insertion professionnelle des jeunes, quelques réflexions théoriques », *Formation Emploi*, n° 61, janvier-mars, pp. 59-72.

# Le bilan économique de la France...

Et aussi le point sur trois grands thèmes d'actualité :

- la dette publique en France,
- la croissance et les finances publiques,
- le ralentissement de la productivité de l'économie française.



En vente dans les librairies,  
à l'Insee et sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

12 € - Collection Références

  
**INSEE**